

Idéal avant le recrutement
d'un contrat professionnalisation BP au LPPC

Comment vous y prendre ?

Notre rôle :

Vous proposer des jeunes qui correspondent à vos attentes

Alléger toutes vos démarches

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements

Didier MARCEL - Directeur

Christine LACOUR - Adjointe de Direction

Sophie GUERY - Chef de Travaux

Sophie JEHANNET - Responsable Suivi



Lycée
Professionnel
Privé de Coiffure
Pierre Masson

3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 71 06 52
Secrétariat 02 40 71 06 52 / RDV accueil modèles 02 40 71 06 55



Lycée des Métiers de la Coiffure

Pierre Masson

Accueillir en stage
une Mention Complémentaire
Coupe Couleur



Mention Complémentaire Coupe Couleur au Lycée des Métiers de la Coiffure Pierre Masson

La Formation

- ✓ Cours au Lycée des Métiers de la Coiffure de septembre 2016 à juin 2017.
- ✓ 16 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel [stage en entreprise]
- ✓ Cours et stage en alternance (semaine A, semaine B) à compter de fin septembre 2016 * (calendrier prévisionnel disponible sur simple demande)
- ✓ Une évaluation CCF en salon
- ✓ La formation générale et théorique est applicable facilement en entreprise (Exemple : la communication, la vente-conseil, les apports de techniques professionnelles, etc...)
- ✓ L'encadrement est assuré par nos soins d'une façon efficace (progression, relationnel, suivi des absences, ...)
- ✓ Notre équipe de formateurs, responsable de la préparation à l'examen, détermine et améliore les points faibles de votre salarié tout en valorisant ses points forts.
- ✓ Reconnu par les Professionnels de la Coiffure comme un réel pôle de compétences, nous disposons des moyens adéquats pour améliorer les performances du jeune dans votre entreprise.

Communiquez-nous vos offres
Nous vous transmettrons les CV de nos jeunes diplômés

Idéal avant le recrutement d'un contrat professionnalisation BP

La Gratification

La durée de stage nécessite une gratification

- ✓ La durée de stage étant supérieure à 8 semaines, une gratification doit être versée au stagiaire [**16 semaines de stage sur l'année scolaire**]
- ✓ Le Montant de la gratification est de 3.60 € /H de stage. Le coût est donc de $35 \times 3.60 = 126$ € par semaine de stage soit 2016 € pour l'année complète et 252 € /mois pour une mensualisation d'octobre à mai.
- ✓ La gratification est totalement **exonérée** de charges sociales pour l'entreprise d'accueil et le stagiaire (CSG et CRDS ne sont pas dues)
- ✓ Le stagiaire n'étant pas un salarié, il n'y a pas d'obligation de remettre un bulletin de salaire. Toutefois le versement étant soumis à déclaration pour le stagiaire, il convient d'accompagner ce versement par la remise d'un écrit.

Pour toutes demandes contactez nous au **02.40.71.06.52**
contact@lppc.fr
www.lppc.fr

Ces informations sont données sous réserve de l'évolution des réglementations